

Conseil d'école du 7 Mars 2023 :

Présents :

Enseignants : Tifenn COZIC, Olivia CARLUCCIO (remplaçante de Tifenn COZIC), Enora ?, Lydie BANCE, Christine TUON-PERROT,

Mairie : Mr COCHAUD, maire d'Orgères

Parents élus : Anaïs LEGOUT, Elodie LOUESSARD, Elodie LAHAYE, Cédric THEAUDIN, Claire JUIN

ATSEM : pas d'ATSEM présente

Excusés : Mr LETORT, David PETITPAS, Enora LE CLANCHE

Informations de Mme COZIC :

Les effectifs actuels :

Augmentation depuis la rentrée : 200 élèves à ce jour.

Magalie 24

Lydie 24

Olivia/Enora 25

Carole 26

Christine 26

Audrey 27

Soizic 23

Solène 24

Pour la rentrée 2023 :

Actuellement 162 élèves inscrits. C'est +17 élèves inscrits par rapport à la même époque l'année dernière. A ce jour les inscriptions se répartissent comme suit :

7 TPS, 25 PS, 64 MS, et 67 GS.

Un mot va être passé aux parents d'élèves de primaire pour communiquer et les informer de penser aux inscriptions s'il y a un petit frère ou sœur qui rentre à l'école.

Pour rappel, il faut prendre contact avec Mme COZIC pour l'inscription. Un RDV est possible mais pas obligatoire.

Concernant les TPS, pour le moment la liste n'est pas arrêtée, Toujours 7 places en TPS. Pour rappel c'est le maire qui prend les décisions selon des critères.

Mme COZIC nomme qu'il est difficile de se projeter sur la rentrée en termes d'effectif car il y a des retards dans les nouvelles constructions sur la commune. Au mois de juin les chiffres seront plus affinés et permettront d'envisager plus finement la rentrée 2023.

Au niveau de la sieste :

Mme COZIC indique de nouveau que le fait que les ATSEM aient désormais une pause déjeuner permet d'avoir des agents disponibles pour s'occuper des enfants qui se lève de la sieste et permet un réveil échelonné en fonction des besoins de chaque enfant. L'accueil se fait dans la bibliothèque autour de jeux calmes tels que de la lecture, puzzle, jeux de société.

Les parents dans l'école

Pour rappel, lors du dernier conseil d'école, les représentants des parents d'élève ont interrogé l'équipe enseignante sur leurs projets pour compenser la décision de l'école de ne pas permettre aux parents de rentrer dans l'école sur les accueils et sorties.

Mme TROCHU Audrey a accueilli des parents sur des demi-journée au sein de la classe. Les autres enseignants sont en réflexion pour proposer des temps aux parents. Ce sera sûrement sur des matinées, moment plus propice selon l'équipe enseignante. Il y aura différentes propositions en fonction de chaque enseignant.

Mme TUON-PERROT Christine ne souhaite pas que les parents soient accueillis sur des temps en présence des enfants.

Les représentants des parents d'élève attirent l'attention sur les deux classes de Mme BAILLEUX Carole et Mme TUON-PERROT Christine qui sont les deux classes où les parents n'ont aucun accès sur les accueils et sorties et aucune visibilité sur les classes.

Photos de classe

Elles auront lieu les 4 et 11 avril en commun avec l'élémentaire.

Les maternelles passent en premier le matin et les photos collectives sont de retour !

Le photographe Steve METSATEDEM d'Orgères a été retenu.

Les représentants des parents d'élèves ont interrogé la possibilité de faire des photos des fratrie. Mme COZIC va se rapprocher de Steve METSATEDEM.

Questions qui n'ont pas pu être traitées au dernier conseil :

Quel est le projet de l'école ?

Il date de 2020 et a été fait pour une durée de 4 ans. C'est le même projet en élémentaire et maternelle. Il sera à refaire l'année prochaine.

Les Objectifs :

- Penser et communiquer dans toutes les disciplines (favoriser la communication, travail sur le vocabulaire, ...)
- Développer le parcours citoyen des élèves (sensibilisation au tri, faire attention à l'eau, recyclage, pique-nique sans déchet, goûter sans déchet, sport journalier, travail sur le respect, travail sur le genre et non genre...).

Quelles sorties scolaires sont prévues cette année ?

- Un créneau à la bibliothèque est prévu tous les vendredis. Les classes y vont à tour de rôle.

-Les élèves de maternelle participent au prix « Bulle de lecture » et votent au mois de mai à la médiathèque.

-Participation aux rencontres USEP (rencontres sportives)

(Mme COZIC va contacter l'USEP sur la question des reports des activités prévues et qui n'ont pas eu lieu)

-Une réflexion en cours pour les olympiades. C'est une rencontre entre les GS et tous les classes de l'élémentaire de l'école autour d'épreuves sportives. L'intérêt est de faire le lien pour les GS qui vont aller en CP. Cette olympiade devrait avoir lieu la dernière semaine du mois de juin.

Mme COZIC Tifenn et Mme BANCE Lydie partent cette année en classe Rivière avec leurs classes.

Chaque enseignant est en réflexion à ce sujet.

Mme BESREST Magalie prévoit une sortie de fin d'année au zoo de la Bourbansais.

Fête de l'école :

Est-il possible de l'organiser un samedi au lieu d'un vendredi soir afin, notamment de pallier au manque de temps qui avait généré des inégalités l'année dernière ?

Quelle sera la participation des enfants à ce temps de fin d'année ?

La fête de l'école devrait avoir lieu le vendredi 16 juin de 17h à 21h.

A cette question, Mme COZIC indique que c'est l'APEEP qui est force de proposition.

Un spectacle de fin d'année est au débat, L'école indique qu'un grand spectacle n'est pas possible à cause du nombre d'enfant.

Les parents proposent que chaque classe prépare quelque chose (une chanson, une danse,...) en salle de motricité et que seuls les parents concernés sont conviés.

Les enseignants émettent beaucoup de réserves sur ce projet.

Les enfants qui vont à la sieste ont-ils l'obligation d'enlever leur pantalon ? Si oui, pour quelles raisons ? Et si oui, y a-t-il des adaptations possibles ?

Il est proposé à tous les enfants, d'enlever leur pantalon pour des questions d'hygiène. Les enfants dorment en culotte et chaussettes.

Il semble compliqué de faire des particularités pour chaque enfant selon les ATSEM.

Certain enfant demande à ne pas enlever leur pantalon et ce n'est pas entendu par les ATSEM.

Certains représentants d'élève souhaiteraient qu'un enfant qui ne souhaite pas enlever son pantalon soit entendu et respecté dans ce choix. C'est toute la question de l'individualisation dans le collectifs avec 70 enfants pour 2 adultes.

Organisation des changes : comment ça se passe ? Certains enfants reviennent avec des changes d'autres alors qu'ils ont les leur.

L'équipe des ATSEM indique que cela dépend du lieu de « l'accident ». Si « un accident » a lieu loin des vêtements fournis par les parents, les ATSEM vont prendre ce qui est le plus simple et adapté et au plus près.

Comment se traite la violence entre les enfants à l'école ?

Il a été remonté par plusieurs parents que leurs enfants évoquaient de plus en plus des faits ou scènes de violences dans les différents lieux de l'école.

Mme COZIC indique d'un gros travail est fait au niveau de l'école sur ces questions. Si un acte violent est constaté, l'enfant victime est pris en compte et des mots sont posés auprès de lui. Concernant l'auteur il y a plusieurs degrés de réponses ; Il est mis de côté et des échanges avec mise en mot est fait avec l'adulte. Il peut y avoir un changement de classe pour marquer le coup. La sanction peut être d'aller chez la directrice. Si des soucis persistent, les parents peuvent être convoqués. L'inspecteur peut également intervenir dans des cas les plus graves.

Comme dans toutes les écoles, il n'y a des élèves en difficultés avec beaucoup de violences. Les enseignants nomment leur grande vigilance sur la violence, mais également assure l'ensemble des parents d'élèves que dans certain cas, les réponses ne peuvent venir de l'école mais d'autres institutions. Dans ces cas, Mme COZIC fait remonter à l'inspection d'académie les difficultés rencontrées.

Comme s'organise la fonction de direction de l'école lorsque la directrice est absente ? Jusqu'à quand cette nouvelle organisation est mise en place ?

Pour rappel Mme COZIC est présente les mardis et un lundi sur 3. En l'absence de Mme COZIC : Concernant les absences,

En cas d'absence de l'enfant, il est préférable d'envoyer un mail à l'enseignant en directement.

La boîte mail de l'école reste consultée tous les jours par Mme COZIC, elle y répond le mardi sauf urgence.

Organisation en cas d'absence d'un enseignant :

Les enseignants se relayent pour cette gestion (prévenir l'académie, répartition dans les autres classes).

Si gros problème Mme COZIC travaillant les autres jours sur le secteur et peut se rendre disponible en cas d'évènement important et urgent.

Pour information, il n'y a plus de préconisations particulières concernant le COVID.

Point sur les travaux

Mr le maire indique que la livraison de l'école élémentaire est prévue en septembre 2024.

Mr le maire revient sur les différents projets qui étaient en lice (ouverture 2ème école...) et le choix qui a été fait de faire une extension de l'élémentaire.

Les projets de construction à Orgères vont ralentir et la commune ne devrait pas excéder les 6500 habitants.

Le plus urgent était l'élémentaire au vu du nombre d'élèves.

Le centre aéré (maternelle et primaire) va être délocalisé à terme au complexe sportif.

Dès que l'élémentaire sera livré, le projet de l'école maternelle sera étudié.

La cour d'école ne va pas être refaite complètement car il va avoir un nouveau projet donc Mr le maire ne souhaite pas faire des dépenses qui n'aurait pas leur utilité dans le temps.

Le projet énoncé au dernier conseil d'école a du retard. Les travaux de l'école élémentaire vont commencer en juillet 23. L'équipe enseignante a besoin de se projeter et préparer ces changements.

Mr GOURIE (adjoint aux affaires scolaires et périscolaires) va venir faire des propositions concrètes à Mme BANCE et Mme COZIC pour organiser la rentrée car la classe de Mme BANCE va disparaître.

L'ensemble des membres du conseil souhaite avoir des réponses pour le prochain conseil de juin afin de préparer sereinement la rentrée.

Il n'est pas possible dès à présent de commencer à réfléchir au projet de la maternelle. En effet, Mr le maire évoque des effectifs réduits en ce moment à la mairie. En septembre 2024, l'équipe de la mairie sera disponible et le budget avec des subventions sera acté.

Les membres du conseil ont fait part de leurs inquiétudes sur les années à venir et de l'accroissement de la population Orgeroise et qui va impacter le nombre d'enfant en maternelle.

Information de la mairie

Les sanitaires vont être refait à l'été 2023.

Concernant le chauffage, il y a eu des changements qui ont impacté sur peu de temps le chauffage dans l'école. La mairie a lancé un plan Energie sur la commune. Actuellement il fait 21° dans les classes.

L'ensemble des membres du conseil d'école font état des écarts de températures dans les classes.

La mairie va faire venir quelqu'un pour relever les températures dans tous les endroits du bâtiment.

Parking :

Un rappel a été fait au garage Hubert pour qu'il enlève ses voitures du parking.

Les environs de l'école sont dangereux et les véhicules roulent vite. Il est nécessaire que chacun soit attentif à sa vitesse aux abords de l'école et de façon général sur la commune.

L'accueil périscolaire :

Des formations vont devenir obligatoire pour le personnel périscolaire notamment les formations en BAFA. La mairie va financer les BAFA pour les agents.

Les 23 et 24 mars 2023 des ATSEM vont bénéficier d'une formation sur la gestion de conflit et agressivité chez les enfants.

Une formation va être proposé aux ATSEM et enseignants sur la prévention des risques (violences, maltraitance...).

Les parents d'élèves remontent des difficultés communiquées par des parents d'élève au niveau de la garderie et notamment des adultes qui auraient des propos et comportement inadapté avec les enfants.

Réponse de Mr le Maire : La plupart des ATSEM font un travail de qualité avec bienveillance. Mr Le MAIRE est au courant de certains faits et prend en considération les propos des parents. Des rappels réguliers sont faits aux ATSEM sur leurs droits et devoirs.

Le maire encourage chaque parent à se rapprocher de la mairie pour faire état des observations et difficultés.

Mme BANCE interpelle Mr LE MAIRE sur les GS qui déjeune à 13h. Il est constaté que c'est un horaire est tardif. Les enfants mangeraient rapidement. Mr le maire indique que Mme BADENS (Coordinatrice des temps périscolaire) réfléchit à une nouvelle organisation des différents services.

Rédigé par Claire JUIN pour les représentants des parents d'élève.